

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

**OBJET : Cession tondeuse
Service technique**

20260017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars,
à 18H00, le Conseil Municipal légalement
convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANÇOIS, Maire

Étaient présents : BRIERE Matthieu, BUFFONE Ennio, COLLIN Catherine, CONDAMIN Delphine, DELACOURT Marc, DUPIN Nicole, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FAYE Pascale, FRANÇOIS Christine, FRANÇOIS Philippe, HERVIS Jean-Pierre, JACQUES Florence, LACHENAL Geneviève, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphaël, PISTIL Raymond. VERDENET Clotilde.

Secrétaire de Séance : BRIERE Matthieu

Date de convocation du Conseil : 16 mars 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 19

Nombre de conseillers

Présents : 19

Pouvoir : 0

La Maire informe l'assemblée que la commune souhaite céder à l'entreprise DUVERNAY PAYSAGE la tondeuse SCAG du service technique de Neyron, d'une valeur de 11000 € et mise en circulation en 2001.

Elle propose au Conseil Municipal de vendre cette tondeuse au prix de 650 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- ACCEPTE la vente de la tondeuse SCAG à l'entreprise DUVERNAY PAYSAGE au prix de 650 €.
- AUTORISE la Maire à signer les pièces nécessaires à cette cession.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Fait à NEYRON, le 22 mars 2026

La Maire,

Christine FRANÇOIS

